Vol. XL   Saint-Boniface, Manitoba, 1 Février 1911.   No. 13

ABONNEMENT

Canada..................$1.00 par année
Etats-Unis............ 1.50 "
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et a responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

HIVER CANADIEN

Les immenses guérets, sous leur linceul de neige
Dorment paisiblement jusqu'au nouveau printemps,
Les vents glacés du nord deferlent en cortège
Et dans leurs tourbillons entrainent les autans.

C'est le bal des hivers, la fine poudrerie
Qui met des fleurs de l·s aux cheveux des sapins,
Et qui sur nos côteaux, meunière de féerie,
Disperse les blancheurs des célestes moulins.

Quand la folle rafale a nivelé la plaine.
Ouaté les chemins de tapis mols et blancs
Cristallisé les eaux avec sa rude haleine
Et des humbles maisons a calfeutré les flancs.

Des visiteurs aimés que le bon Dieu protège,
Fdèles à nos toits, malgré les aquilons,
Hôtes de nos frimas, les blancs oiseaux de neige
Sont venus égayer nos bois et nos vallons

Sur la blancheur sans tache, ils vont, viennent, sautillent.
Quand les chantres d'été sont partis pour l'exil;
Avec les sifflements de la bise ils babillent
Et donnent à l'hiver un avant-goût d'avril.

Les enfants, conduisant leur tobogan. glissent,
Gravissent le côteau, puis, prenant leur essor,
Passent en coup de vent, poussent des cris, bondissent
Se perdent dans la neige et remontent encor.

Des traîneaux attelés d'un chien doux et fidèle
Emportent les bébés et les petits garçons
L'attelage, à plaisir, dé·aille et, pêle-mêle,
Jette à bas de leur nid les sonores pinsons.

Ils changent de plaisir, sur le chien caracolent,
Puis pétrissent des blocs, s'improvisent maçons;
Ebauchent des chalets qui, vingt fois, dégringolent,
Sculptent avec entrain de monstrueux bisons.

Sur les versants neigeux, légers comme fauvettes,
Ceinture au vent, aux pieds les souples mocassins,
Les raquetteurs dispos volent sur leurs raquettes
Et montent à l'assaut en bourdonnants essaims.

Sur la glace d'argent de vives patineuses,
Des ailes aux souliers, filent comme l'éclair
Décrivent prestement des courbes sinueuses,
Aux crissements aigus, mêlent leur rire clair.

Quand dans le ciel d'azur les étoiles scintillent,
Les élégantes "sleighs" glissent sur les chemins;
Les tintins des grelots dans la nuit s'éparpillent,
Et remplissent le soir de rythmes argentins.

Lentement, sur les toits, s'élèvent les spirales,
Haleines des foyers où veillent les jaseurs,
Et l'on entend monter les joyeuses finales
Des chansons du terroir qu'enlèvent les causeurs.

A l'heure du refour, l'aurore boréal
Etale les tuyaux de ses orgues sans fin,
Et le clavier frémit sous la main idéale
L'agile impulsion de quelque séraphin.

Et dans la paix du soir où la brise prélude
Au concert imposant des orchestres du nord.
L'âme sent le besoin, Dieu de la solitude.
A ta création de joindre son accord.

Sault-au-Récollet, 27 Décembre, 1910

ARMAND CHOSSEGROS

Au College

Vendredi dernier, devant les cercles LaVérendrye et Provencher, le Dr Lachance donna une causerie des plus pratiques sur l'hygiène et le sport. Le Dr Lachance mérite nos remerciements pour le zèle qu'il déploie à encourager nos réunions; il mérite nos plus sincères félicitations pour avoir osé aborder un terrain quelque peu glissant, mais où les laiques peuvent faire beaucoup de bien, celui de l'hygiène morale. Avec l'autorité que lui donnent les succès qu'il a déjà remportés dans sa profession et la popularité dont il jouit parmi les jeunes. Le Dr. a prêché la tempérance, la régularité de vie, la fidélité aux pratiques religieuses et aux principes de moralité qu'on enseigne au collège. Nous avons lieu de croire que ces conseils ne seront pas inutiles.

A cette séance il fut proposé par le Dr Lachance et résolu à l'unanimité que les cercles enverraient à M. C. H. Royal l'expression de leurs condoléances pour la mort de sa mère Mme Joseph Royal.

La séance publique préparée par les cercles LaVérendrye et Provencher aura lieu lundi prochain. Cette séance est dédié aux membres du conseil exécutif de l'Association des Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface. On y représentera une comédie canadienne, *Les Manifestes Electoraux*. Plusieurs musiciens et chantres, membres ou amis du cercle LaVérendrye, ont bien voulu se chargés de la partie musicale. Le prix d'entrée est de vingt-cinq sous.

Le catechisme en une page

On ne lira pas sans émotion et profit une simple et admirable page de Louis Veuillot, racontant ce dialogue entre un évêque et un petit paysan rencontré sur le chemin:

Nous rencontrâmes un petit orphelin.

D'où es-tu? lui demanda l'évêque.

—De partout, répondit l'enfant. Car il allait de village en village, demeurant où il trouvait du travail et du pain.

—N'as-tu point de père?

—J'ai seulement mon Père qui est aux cieux.

—Tu connais Dieu?

—Dieu est le créateur du ciel, de la terre et des hommes, de tout ce que nous voyons et des choses invisibles.

—Où est Dien?

—Dieu est au ciel, en la terre et en tous lieux.

—Est-il là ?Nous voit-il en ce moment?

—Il est là et nous voit; il entend ce que je dis, il connait ce que je pense.

—Et dis-moi, mon enfant, sais-tu pourquoi Dieu t'a créé?

—Il m'a créé pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle.

—La vie éternelle, où la possédons-nous?

—Dans le paradis, en présence de Dieu, si nous avons ici-bas rempli ses commandements

—Combien y a-t-il de commandements et à quoi se réduisent-ils?

—Il y a dix commandements de Dieu et sept commandements de l'Eglise, et tous ces commandemets se réduisent à deux,qui sont d'aimer Dieu pardessus toute chose et notre prochain comme nous-même.

—Mais, comment parvenons-nous à accomplir les commandements, malgré ls faiblesse humaine?

—Par la grâce de Dieu.

—Qu'est-ce que la grâce?

—C'est une force que la bonté de Dieu met en nous pour faire éviter le mal et nous faire pratiquer le bien.

—Comment attirons-nous la grâce?

—Par la prière.

—As-tu soin de prier Dieu?

—Oui, soir et matin et quelque fois pendant le jour.

—Quelle prière dis-tu?

—Je dis: "Notre Père, qui êtes aux cieux...

—Qui t'a appris cette prière?

—C'est monsieur le curé.

—Et qui l'a apprise à monsieur le curé?

—C'est le bon Dieu.

—On demande une servan te S'adresser chez madame Bernier 147 Avenue Provencher.

Molloy—Dubuc

Le 11 janvier avait lieu en l'église de St-Pierre, à Nice, le mariage de mademoiselle Marie Dubuc, fille de l'hon. ex-juge-en-chef Dubuc, à monsieur Thomas B. Molloy, de Winnipeg.

Les nouveaux époux sont partis ensuite pour un voyage de noces sur le continent et en Angleterre-Irlande.

Le Manitoba

MERCREDI, 1 FÉVRIER 1911

La Chambre du Commerce

Nous ne saurions trop approuver Son Honneur le maire Bleau de convoquer une assemblée dans le but de créer une Chambre du Commerce à Saint-Boniface.

Le *Norwood Notes* a demandé lui aussi, la formation de ce corps important.

Tous s'accordent donc sur ce point.

On verra bientôt les effets bienfaisants d'une telle institution Du moment qu'un groupe d'hommes, versés dans les affaires, étudieront les problèmes qui confrontent le commerce à Saint-Boniface on peut espérer que les choses iront mieux pour tout le monde.

Une Chambre du Commerce aura une autorité indiscutable pour approcher les corps publics tel que les gouvernements, les municipalités, et les diverses institutions qui constituent le rouage administratif ou qui en sont les auxiliaires.

Soyons donc nombreux à l'hôtel-de-Ville, demain soir, et fondons cette Chambre du Commerce.

Le prochain gouverneur

On nous apprend de haute source qu'il se pourrait fort bien que le prince George de Teck, frère ainé de la reine Maria, soit le prochain gouverneur général du Canada. Toutefois le gouvernement n'a pas encore reçu d'avis officiel à ce sujet.

Il est peu près certain que le duc de Connaught ne pourra venir au Canada, car sa présence sera requise en Angleterre, tant que le prince de Galles n'aura pas atteint l'âge de majorité. On dit donc que le gouvernement impérial pense à envoyer le prince de Teck au Canada, au cas où le duc de Connaught ne pourrait venir.

Son Altesse est le petit-file du duc de Cambridge et le fils ainé de feu le duc de Teck et de Son Altesse Royale la princesse Marie-Adélaïde.

Il naquit au palais de Kensington le 13 août 1868.

Il a servi dans la guerre sud-africaine. Il fut attaché militaire temporaire à Vienne en 1904.

"Lettre Ouverte"

A Monsieur le Rédacteur du "Nouvelliste"

Cher Monsieur.

Je ne sais ce qui m'attire vers vous mais quand je passe une semaine sans vous écrire, quelque chose me manque.

Ainsi aujourd'hui, je veux répondre à votre article, paru dans votre numéro du 19 janvier, et intitulé "Justification"

D'abord. elle est épatante la lettre de M. Moran.

Comme ce Monsieur n'a pas daté sa longue lettre, on ne sait où il se trouvait lorsqu'il l'a écrite.

Mais passons. L'on voit par votre article, que cette lettre vous a procuré un soulagement immense. Tant mieux.

Aussi je m'imagine vous voir au reçu de cette lettre, dans un transport joyeux vous écriez. Eh bien ! je vous l'avais bien dit M. Audet, que j'avais raison dans le numéro du 12 janvier, de refuser vos "Lettres" à l'avenir et d'agir en éteignoir.

M. Moran ne peut me faire un plus beau compliment, que de dire que mes "Lettres Ouvertes" l'ennuyait Je le crois sans peine

Comment, ne voilà-t-il pas qu'un libéal s'aperçoit que M. Laurier se moque du peuple canadien, en lui imposant une marine dont il ne veut pas, et ose dire cela tout haut. Aussi, il était grand temps que quelqu'un l'empêcha d'éclairer les électeurs du "Nouvelliste" sur ce sujet.

Alors, comme nous n'avions aucun argument sérieux à opposer aux siens, le mieux était de se servir d'un éteignoir.

D'ailleurs, il ne faut pas que M. Audet pense qu'un journal libéral, c'est fait pour que les lecteurs fassent connaitre leur opinion dans ses colonnes. Non, un journal libéral ne sert qu'à ensencer M. Laurier.

Ainsi a pensé M. Moran en écrivant sa lettre, et c'est exactement ce que vous pensez vous même.

Comme je ne veux pas vous laisser l'impression que je vous garde rancune de vos procédés à mon égard, je vais vous donner un conseil en terminant.

Si jamais à l'avenir, vous recevez des correspondances dans le même ton que les miennes, d'un libéral désireux d'éclairer ses amis politiques au lieu de les emplir, comme vous le faites, munissez-vous d'un grand éteignoir, et aussitôt reçues, mettez-les bien vite là-dessous.

Comme cela, ça vous évitera beaucoup d'embarras, et vous remplirez à merveille votre rôle de journaliste ministériel.

L. H. AUDET
STE-ELIZABETH
23 Janvier 1911

Le canal de la Baie Georgienne

Si la rumeur n'est pas trompeuse, le gouvernement fédéral se disposerait à donner prochainement un commencemeat d'exécution à l'entreprise nationale du canal de la Baie Georgienne. Parmi les estimés supplémentaires que le Cabinet a actuellement sous sa considération et qui seront soumis bientôt à l'approbation de la Chambre, figurerait un crédit de $3,000,000, dont une moitié serait consacrée au creusage de la rivière des Prairies, et l'autre à l'amélioration de la rivière aux Français Ces travaux accomplis simultanément aux deux extrémités de la grande voie d'eau projetée, indiqueraient que le gouvernement entend sérieusement se mettre à l'œuvre.

L'affaire ne sera définitivement réglée par le conseil des ministres qu'après le retour du ministre des finances, mais nous avons confiance que notre espérance ne sera pas décue.

Sir Wilfrid Laurier a déclaré en plusieurs circonstances que le canal de la Baie Georgienne était de la plus haute importance et qu'il serait certainement construit De nombreuses difficultés ont surgi qui ont empêché jusqu'ici l'accomplissement de l'entreprise. Elles ont été soulevées surtout par certains esprits étroits qui font passer leurs intérêts de clocher avant ceux du pays. Mais cette opposition ne devrait pas tenir plus longtemps contre l'opinion de tous les corps commerciaux autorisés qui sont unanimes à réclamer le canal de la Baie Georgienne comme une entreprise nécessaire et urgente. Le canal nous fournira une voie d'eau intérieure, traversant un territoire uniquement canadien et c'est le moyen de nous assurer le commerce de l'Ouest que nos voisins des Etats-Unis tentent de détourner à leur profit. Nous venons de voir par l'exemple des rapides du Long Sault, quelles difficultés nous causent les eaux limitrophes du Saint-Laurent. Il importe de conduire le commerce par une voie d'eau raccourcie et plus sûre jusqu'à cette partie du Saint-Laurent qui nous appartient en propre. L'opinion publique demande que le gouvernement commence immédiatement la construction du canal de la Baie Georgienne et pousse activement les travaux.

La Presse.



L'HOPITAL DE SAINT-BONIFACE

La Publicite

Aux insdustriels, aux commerçants, aux marchands, nous demandons de lire avec attention ce que les économistes et les spécialistes ont dit ou écrit touchant cette question toute d'actualité: la publicité qu'ils considèrent comme un facteur indispensable à la réussite d'une affaire.

Acheter d'excellentes marchandises, les disposer avec art dans les vitrines, c'est très bien mais il faut faire davantage. Vous devez apprendre au public que vous existez, lui faire part de ce que vous vendez, lui indiquer où se trouve votre magasin, et cela au moyen de la publicité.

Qu'est-ce donç que la publicité? Quel est son rôle? Voici ce que répond "Le Prix-Courant", de Montréal.

"C'est la force cumulative de la publicité qui rapporte des profits" voilà les paroles d'un homme employé comme gérant de la publicité dans une grande maison de commerce. La publicité est une présentation qui ne manque jamais son but, et, si on y persiste, elle fait naître un sentiment de connaissance, un sentiment qui remplit le même but qu'une connaissance de longue date.

"Personne ne peut déterminer avec précision les résultats ultimes de la publicité, —comme le disent les propriétaires de certains remèdes: "Cela fait son effet pendant que vous dormez."

Le nom du vendeur et celui de l'objet à vendre sont gravés d'une manière ineffaçable dans l'esprit de l'acheteur et il en résulte un sentiment de familiarité et de confiance dont l'influence ne peut être égalée par rien autre qu'une connaissance réelle"...

M. Louis Vergne, dans une conférence sur la Publicité, disait ceci:

"Il n'y a pas de produit manufacturé qui ne soit susceptible de voir sa vente et par suite sa production décuplée ou centuplée même par la publicité. Cela est vrai pour tous les produits, qu'il s'agisse de produits métallurgiques ou textiles, de métaux, de quincaillerie, d'outils, de machines, de drap, de soies, de dentelles de chaussures, en un mot de tous articles d'usage banal et courant, vendus partout au détail. La publicité ne fait pas tout le succès, mais elle en est la promotrice. En livrant à la consommation des produits de réelle valeur, répondant parfaitement a ce qu'il annonce, l'industriel fait le reste.

Puisque la publicité est si importante, disons quelles sont les règles à suivre pour en retirer le plus de profits possible. Ce sont, dit Sylvain Roudès: la clarté, l'argumentation, et la répétition. Et il s'appuie sur l'autorité des spécialistes. Soyez clair, dit-il. "Pour obtenir des résultats sérieux, soit dans la vente, soit dans la publicité, il faut être précis, il faut dire ce qu'on vend et dire où et quand (Aubuchon).

Donnez des arguments. "Une annonce sans arguments, c'est comme de la nourriture sans goût—elle vous nourrit, mais sans profits Vos marchandises valent quelque chose. Comment cela? Pourquoi? en quoi sont-elles préférables à celles de vos concurrents? Comparez vos prix et les leurs. Montrez votre supériorité, specifiez vos divers avantages." (John S. Frey).

Enfin, c'est la répétition, qui est indispensable au succès. M. Jules Fortin exprime cette règle dans l'aphorisme suivant: "Il est infiniment plus profitable de passer une annonce cinquante fois sous les yeux de la même personne qu'une seule fois sous les yeux de cinquante".

Ainsi donc le marchand qui annonce, qui fait connaître son histoire, ses façons de vente et ses prix au public, finit par faire sa conquête.

Et voici pour finir quelques réflexions et préceptes:

"Le style c'est l'homme, la publicité c'est le magasin."

"Peu d'offres, peu de demandes; peu de publicité, peu d'affaires."

"Si vous tenez à vendre beaucoup, offrez, c'est-à-dire, annoncez beaucoup."

"Manque d'acheteurs peut durer aussi longtemps que m'annoncerez d'annonces."

"Pour un magasin s'occuper de sa publicité, c'est s'occuper de sa clientèle"

Que nos marchands, nos industriels, nos hommes d'affaires méditent bien nos préceptes, et s'ils les suivent, le succès couronnera leurs efforts!...

Lamartine et le tailleur de pierres

Le grand poète Lamartine avait coutume, quand il était dans sa propriété de S. Point; d'aller faire des promenades dans la campagne, et il causait volontiers avec les ouvriers du pays qu'il rencontrait sur la route,

Un jour, un modeste tailleur de pierres du village, lui fit ces très justes réflexions dans son simple langage:

—"Pour moi, dit ce brave travailleur, je ne sais comment sont faits et ce que pensent les autres hommes; mais je ne puis voir le plus humble des êtres de la création, une fourmi, une feuille d'arbre, un grain de sable sans me demander: "Qui est-ce qui l'a fait?" Car enfin, vous en conviendrez, Monsieur, ça ne peut se faire de soi-même. Avant de faire une chose il faut être, n'est-ce pas? Et avant d'être, ça n'était pas; donc, ça ne pouvait pas se faire; ça n'est pas plus fin que ça. Du moins voilà comment je me suis dit la chose; mais vous, vous devez la savoir de bien d'autres manières, plus savantes que celle-là?"

—Non, répondit Lamartine. Toutes les manières aboutissent à la vôtre. On peut les dire en plus de paroles, non en plus de sens. Des effets sans cause, une chaine immense qui remonterait et redescendrait jusqu'à l'infini, des élévations et des profondeurs de l'espace, qui porterait des mondes et des mondes suspendus en tous sens à ses innombrables anneaux, et qui n'auraient point de premier chainon! Voilà les mondes sans Dieu; c'est une absurdité, mon pauvre Claude, que vous ne voudriez pas dire tout haut à votre chien, de peur de révolter l'instinct d'une bête, n'est-ce pas?"

Coups de Langue

Lee coups de langue font souvent plus de mal que les coups de poing et surtout laissent dans la mémoire un souvenir plus ineffaçable.

Le coup de langue frappe dans le dos, à la dérobée, c,est l'arme des faibles et des lâches.

Le coup de langue divise les familles et brouille les meilleurs amis., il engendre des inimitiés et des haines.

Dans un village ou un quartier de la ville, il suffit parfois de quelques langues médisantes, pour semer la discorde entre les citoyens et créer dans les familles des animosités qu''il sera bien difficile, sinon impossible, de faire disparaître.

La médisance s'acclimate plus volontiers dans le cœur de la femme., ses occupations sont moins absorbantes, ses loisirs plus nombreux., elle aime à voisiner, à causer des heures et des heures Or les femmes qui réussissent le mieux dans ce triste métier, sont les grandes visiteuses et les causeuses intarissables Elles savent tout, elles ramassent tout.

Pareilles à certains employés qui, de grand matin, passent dant nos rues, pour relever les déchets mis à la porte, ces femmes ont leur tournée quotidienne, afin de recueillir les misères des familles et de les colporter ensuite dans le quartier.

HAMON

Un beau canard

Alarmé par l'agitation faite à propos des atrocités commises au Congo, le roi Léopold II en aurait applé à la protection d'un un puissant voisin lui offrant en échange un libre passage pour ses troupes destinées à envahir la France.

Le traité aurait été trouvé dans les papiers du roi après sa mort et serait maintenant en la possession du gouvernement français.

On ne voit pas très bien ce que le Congo vient faire dans cette galère et pourquoi les dénonciations faites presqu'exclusivement en Angleterre et auxEtats-Unis auraient pu être détournées, palliées, réfutées par l'intervention d'un puissant voisin passant sur le corps des Belges pour atteindre la France.

Un tel traité aurait mis fin à la neutralité de la Belgique et probablement à son existence. Léopold II malgré tous ses défauts était un patriote et ce n'est pas lui qui aurait bénévolement ouvert la porte de sa patrie à un voisin dont il connaissait les appétits, le sans-gène et l'amour du bien des autres. Ce n'est pas la première fois qu'on parle d'un traité belgo-prussien assurant à l'Allemagne le passage de ses troupes sur le territoire belge en cas d'un conflit franco-prussien. La nouvelle a toujours été démentie. Si cette fois elle est vraie, ce qui est invraisemblable; elle se rattachera à des causes autres que celle du Congo et datera d'une époque où devant l'Angleterre indifférente et la France vaincue, la Belgique s'est trouvée désarmée en face de son puissant voisin. Depuis, les temps ont changé.

Le Voyageur

La sortie de mercredi le 28 janvier restera mémorable dans les archives. Les vieux et les jeunes étaient présents; après une marche sur les rives de la Rivière Seine et dans le bois, nos raquetteurs se réunissaient à leur salle pour s'asseoir à une table magnifiquement garnie de mets, décorée avec des fleurs et les deux coupes qui ont été présentés ce soir là; en plus, les autres prix offerts pour ces mêmes courses.

M. le président J. O. Lévèque avait à sa droite le patron M. le maire Bleau et M. A. C. LaRivière, et à sa gauche M. l'Inspecteur Goulet et M. le Vice-président Dussault. Après le repas M. A. C. LaRivière donna une causerie sur l'histoire du Club le Voyageur. M. LaRivière avait parcouru les anciens journaux pour trouver ses mémoires, car le feu de 1899 avait détruit les archives des Clubs M. LaRivière parla pendant 20 minutes; il fut obligé de suspendre la causerie pour laisser les membres applaudir à chaque fois qu'un nom d'un ancien membre du club était prononcé et surtout à la troisième période de l'histoire du Club.

M. LaRivière a reçu des applaudissements et des remerciements pour l'ouvrage qu'il a fait et qui restera dans les archives du Club.

Après cette causerie M. le président J. O Lévèque commença la distribution des prix des courses de 1910-11 et demanda à M. le maire Bleau de présenter la coupe Sénécal à M. A. A. Couture. M Bleau, comme toujours, sut rendre son discours pratique en offrant de bons conseils à la jeunesse qui s'occupe de la raquette; il mentionna en outre qu'il nous faudra faire la course pour le championat de la coupe (Hudson Bay) et que nous étions entré dans l'Union Canadienne des raquetteurs; que l'hiver prochain nous devrons envoyer des membres pour les courses annuelles de Montréal.

M. R. Stanners, de Porte & Markle, fit la présentation du cachet offert par sa maison de commerce. Le deuxième prix, à M. J. B. Desourdis, fut présenté par M. le Vice-président S. J. Dussault: la coupe Leclerc.

M l'inspecteur Goulet un Vétéran du club le Voyageur fit comme toujours un magnifique discours. M. Goulet présenta cette coupe à M Alex Millette; il parla longuement sur les anciens "Voyageurs" M. Goulet pris son siège aux applaudissements et au chant de "he is a felley good fellow."

La chaine de montre gagné par M. Millette lui fut présentée par le capitaine Bleau, et le quatrième prix, une ceinture de chaussure, gagnée par M. Arthur Vermander, lui fut présentée par l'ami du Club, M. Albert Bétournay qui mentionna l'utilité de cette ceinture pour un "Voyageur"

La soirée se termina à 11 30 h. p. m. après force chants et jeux.

Il y aura une sortie jeudi soir et une invitation pour le 10 Fév avec les Y. M. C. R ; le 11 course avec les "Halley" dans l'après-midi et le 15 Fev. avec les "St-George"

Chez Nous et Autour de Nous

—A louer, un bureau. S'adresser au *Manitoba*.

—A loeur 2 maisons, $10 00 par mois chaque S'adresser à P Brault, No. 337, rue Langevin

—Logis à louer complètement moderne S'adresser à M. P. E Lafrance 336 Rue St-Jean-Baptiste.

—M. Prospert Gavaert est retenu chez lui par suite d'un accident de voiture qu'il a reu la semaine dernière.

—MM. Ant. et R C Lanthier, manchonniers, de Norwood, sont partis hier pour un voyage d'une couple de mois

—Madame Renaud, No. 336 Rue Langevin, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—M. Noel Bernier est retenu à sa chambre par la maladie, et a dû se faire remplacer cette semaine à la rédaction du *Manitoba*

—Des nouvelles reçues de M M Ed Guilbault et Aimé Bénard M. P. P. annoncent qu'ils étaient à San Antonio, Texas le 29 janvier et qu'ils espéraient se rendre a Los Angelos le lendemain.

—MM. Phaneuf et Tétreault offrent en vente une ou deux tables de Pool neuves et à très bon marché S'adresser à MM. Phaneuf et Tétreault No. 21 Rue Dumoulin St-Boniface.

—Dans notre rapport, publié il y a quelques temps du banquet donné par Mgr Dugas au chœur de chant nous avons donné le nom de M. F. D Pambrun qui aurait répondu au toast des Hussiers; nous aurions dû ecrire M. F. E Lafrance.

—Lundi prochain, à huit heures du soir, séance au collège. On y représente *Les Manifestes Electoraux*, comédie de mœurs canadiennes, en trois actes Prix 25 cents. Billets en vente au collège et chez M. J. B. Leclerc, Avenue Provencher.

—Son Honneur le maire Bleau convoque une assemblée à l'Hôtel-de-Ville pour jeudi le 2 fevrier à 8 hrs. p. m dans le but de former une *Chambre de commerce*; il est d'une nécessité absolue que les hommes d'affaires de notre cité s'y rendent en foule

—Le Theatre Walker est de nouveau ouvert pour les grandes soirées dramatiques musicales. et concerts Cette semaine Mlle Elliot dans le drame "The Dawn of a Tomorrow est une actrice anglaise et elle jouera jusqu'à samedi soir. La semaine prochaine une comédie musicale "Mlle Nobody from Starland" Les prix seront 25 cts. à $1.50

—Le 7 février prochain jouera à la "Central Congregational Church" Mademoiselle Kathleen Parlow" violoniste. Mademoiselle Parlow dans le monde musical passe pour un prodige Elle serait d'après les critiques des grands conservatoires européens, la première parmi les jeunes violonistes De plus nous aimons a dire que Mlle Parlow est canadienne.

—M. J. B. Lauzon prend plaisir d'avertir le public qu'il est prêt à acheter tous les animaux de la province de Manitoba. La semaine dernière, il a expédié de Winnipeg à Montréal dix chars, 222 têtes; de Toronto à Montréal, 3 chars, 63 têtes Il expédiera dorénavant chaque semaine aux deux places. En même temps, il aura un homme sur *le marché* de Toronto qui expédiera à Montréal.

—Mme F. Chénier, No. 7 Steel Block, Avenue du Portage, Winnipeg, vendra tout son ameublement de maison à vente privée. Aussi les Statuts complets de la province de Manitoba. Téléphone Main 8173.

—M. J A. Hébert, 615 McIntyre Block, Winnipeg a été nommé agent d'assurances contre le feu dans St-Boniface, Norwood et les environs pour les Compagnies suivantes: Union Assurance Society, Insurance Company of North America, Hudson Bay Insurance Co. (Cie Indépendante) M. Hébert représente aussi la Northern Life Assurance Co. Téléphone Main 4576.

Canadian Northern Branch Lines Company

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine sesion du Parlement du Canada demande sera faite d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de "Canadien Northern Branch Lines Company," avec les pouvoirs de construire les voies ferrees suivantes:

(a) De Grosse Ile, Manitoba, vers le nord aux Grands Rapides, avec embranchement à Sturgeon Bay.

(b) De Wasewa, vers l'ouest et le nord à ou aux environs de Elbe-bert.

(c) De Yorkton vers le nord à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(d) De Craven vers le nord Est à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(e) De Craven, vers l'est pour rejoindre l'embranchement Rosburn du chemin de fer Canadien Nord, à l'Est de Yorkton.

(f) De Craven vers le Nord en passant à ou près de Humboldt à ou aux environs de Prince Albert.

(g) De la ligne sus-mentionnee (d) vers l'Ou st à un point entre Davidson et Aylesbury.

(h) D'un point entre Brancepeth et Kinistino, vers le Nord Est à ou aux environs de Pas Mission.

(i) De la ligne (d) dans ou près du Township 40, Rang 7-w-2° meridien, vers l'Ouest à ou aux environs de Lac Jack Fish, au nord ouest de North Battleford

(j) De ou des environs de Moose Jaw, vers le Nord Ouest pour rejoindre la ligne Vegreville-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord entre Camrose et Stettler

(k) De la frontière internationale près du Rang 7 W-4° meridien, vers le Nord et vers l'Est à un point pres de ou à l'Ouest de Battleford.

(l) De ou des environs de Macleod, vers le Nord Est à la ligne Saskatoon-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord dans les ou pres des Rangs de 1 à 4 W-4° meridien

(m) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W- 4° meridien via Cardston à ou aux environs de Pincher

(n) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4° meridien, vers le Nord Ouest via Taber à une jonction sur la ligne (l)

(o) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord entre le Range 1 et 10 W 4° meridien, vers le Nord Ouest à un point dans les ou aux environd des Townships de 20 à 23 Rang 6 W-5°s meridien.

(p) De Lloydminster, vers le Nord Ouest et vers l'Ouest à Bruderheim.

(q) De la voie ferree Edmonton-Lac des Esclaves, au nord de Morinville à un point dans le ou près du Tp. 56, Rang 8 W-5° meridien.

(r) De ou des environs de Fort Pitt, vers le Nord Ouest à la Rivière Athabasca.

Avec le pouvoir d'acquerir des vaisseaux et d'etablir des lignes de navigation, d'acquerir des quais, des elevateurs et autres facilite de transport, d'exploiter et de se servir de la force motrice electrique ou autre, et de disposer du surplus de cette force, de construire et d'exploiter des lignes téléphoniques ou telegraphiques et de collecter des droits pour l'usage des dites lignes, aussi de determiner la nature et le montant des obligations qui doivent être emises en vertu de ces lignes autorisees et la manière d'emettre telles obligations, aussi le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies, de partager les pouvoirs, les actions et les obligations de toute compagnie, aussi le pouvoir d'acquerir par construction ou autrement des hôtels, des restaurants et des parcs, et d'emettre des obligations sur les proprietes de la Compagnie autres que ses voies ferrees; en sus de tous pouvoirs ordinaires et coutumiers.

GERARD RUEL
Solliciteur pour les requérantes
Daté à Toronto, ce 10ème jour de Novembre

NE NOURISSEZ PAS UN RHUME.

Un proverbe trompeur. La vérité pure and simple.

Un des proverbes anglais que l'on entend le plus souvent répéter est le suivant: "Nourrissez un rhume, réduisez la fièvre par la famine" et ce proverbe a aidé à remplir plus d'un cimetière.

L'erreur consiste à croire qu'un rhume et une fièvre sont deux choses différentes, alors que réellement un rhume est une fièvre.

Lorsque les organes qui servent à l'élimination des résidus du corps, les intestins, les poumons et la peau, deviennent congestionnés il en résulte un rhume avec une augmentation de température. Les poisons s'accumulent et les symptômes ordinaires apparaissent. La même chose a lieu par infection, lorsqu'on "attrape" un rhume.

La méthode du Père Morriscy consistait à stimuler les organes à faire leurs fonctions sans leur donner un surcroit de travail par une alimentation surabondante. Le bon prêtre médecin croyait qu'il fallait aider la nature à opérer la guérison.

Sa fameuse prescription No. 10, ou Tonique pour les poumons, se trouve maintenant partout dans la province de Québec et dans les Provinces Maritimes. Ce Tonique est composé de racines et d'herbes et ne contient ni opium ni autres drogues dangereuses. Prenez-le à temps, hâtez la guérison et fortifiez-vous contre de nouvelles attaques.

Bouteille d'essai 25c. Grandeur régulière 50c. Chez votre fournisseur ou de ... de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.

AVIS.

Par les présentes, on donne avis qu'une application sera faite à la Législature du Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un Acte pour constituer en Corps incorporé "Les Pères fils de Marie-Immaculée,"

G. CLOUTIER, Ptre.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Thomas Bell, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, proprietaire d'hotel, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre sa femme, Adella Bernice Bell, de la dite ville de Winnipeg, dans le Manitoba, pour cause d'adultère.

Daté à Winnipeg dans la Province de Manitoba, ce 15ème jour d'octobre A D 1910.

PHILIPPS & WHITLA,
Solliciteurs pour le demandeur

FEUILLETON DU MANITOBA

Un Mariage Telegraphique

No 11

Elle réfléchit longtemps, alors que, la tête appuyée dans ses mains, elle était accoudée à sa petite fenêtre, respirant, à pleins poumons, l'air frais du soir.

Les nuages conservaient encore une teinte cuivrée et parfois s'illuminaient féeriquement sous une décharge électrique; plus loin, dans la vallée, on entendait mugir le torrent, entraînant dans ses flots furieux des blocs de pierre, des arbres déracinés. Puis le roulement lointain du tonnerre qui semblait passer sur les cimes orgueilleuses des Cévennes comme une menace et un défi. Enfin les rochers à la lueur des éclairs se dressaient comme des géants terribles, qui semblaient parfois se mouvoir et s'avancer... Tout cela formait un spectacle imposant, grandiose, effrayant !...

Est-ce donc cette admiration intime qu'inspirent les grandes scènes de la nature qui captive la jeune fille, la retient jusqu'à une heure avancée de la nuit? Ou bien les diverses émotions de la journée ont-elles ébranlé cette plante frêle et délicate qui, maintenant, reste abîmée dans une rêverie mystérieuse?... Nul ne pourrait le dire...

Mirielle elle-même ne s'en rendait pas compte et lorsque, s'arrachant enfin à cette étrange influence, elle voulut prendre un peu de repos, elle ne put s'endormir... Sa pensée lui retraçait sans cesse les divers incidents de la soirée et l'entraînait sur les pas de l'élégant, de l'aimable Richard.

"Quatre heures de voiture pour aller à Mende!... C'est à peine s'il est arrivé se disait-elle. Si le mauvais état de la route avait occasionné un accident? S'il lui était arrivé quelque malheur?..."

Et la pauvre enfant frissonnait à cette idée... Aussi lorsque le sommeil vint enfin clore sa paupière, elle murmurait encore: "Protégez-le, Seigneur !"..........

X

C'était le soir... L'astre du jour jetait ses derniers feux avant de disparaître derrière les hautes montagnes et, comme un foyer incandescent, il semblait vouloir embraser l'antique cathédrale de Mende, tandis que sa lumière, tamisée par les châtaigniers séculaires, éclairait délicieusement les profondeurs de la vallée... La brise, chargée des senteurs enivrantes de la prairie, murmurant de doux échos, invitait à la promenade: aux uns, elle promettait le repos, le calme de la pensée; aux autres, l'oubli de leurs douleurs; aux heureux du monde, joie et plaisir... Messagère divine, elle pénétrait chacun de ce je sais quoi de mystérieux, de sublime, de poétique, que l'on ne s'explique pas mais qui élève l'âme, l'intelligence vers d'autres régions... La soirée était splendide, et ils étaient nombreux, ceux qui quittaient la ville pour jouir de cet air pur et parfumé.

Dans un de ces chemins ombreux, une femme belle encore, malgré l'aspect sombre et l'élégance sévère de sa mise, s'appuyait sur le bras d'un jeune homme. Le chagrin plus que l'âge avait marqué son front: elle avait cette apparence distinguée qui révèle la femme du monde. Grande et majestueuse dans sa démarche, souple et digne dans ses mouvements, elle inspirait tout à la fois, le respect, la sympathie... On devinait aisément au mélange de joie et d'orgueil avec lequel elle s'appuyait sur le bras qui la soutenait, que c'était une mère heureuse, fière de son fils! Ils étaient l'un et l'autre plongés dans une de ces causeries intimes où le cœur devine ce que l'on ne dit pas...

— Ainsi, mon pauvre enfant, te voilà pris, complètement pris? Ah! tête folle, tu as bien eu raison de m'appeler auprès de toi!... Sais-tu, mon Richard, que tu revivre les chevaliers du moyen âge? Voyons: est-ce que ce n'est pas un noir donjon dans lequel languit cette intéressante jouvencelle? Et n'as-tu pas préparé quelque joyeuse ballade pour charmer les ennuis de sa captivité?...

Le jeune homme sourit:

— Troubadour? Je n'y avais pas songer. Mais, ajouta-t-il gaiement, cela pourrait bien arriver! J'ai commencé par être appelé "vieux papa du Garnac", puis je suis devenu "un magistrat d'avenir!"

— Quel luxe! mon ami...

— Prenez garde, ma mère, on ne plaisante pas impunément un substitut! Si je vous faisais mander au parquet?...

— Je tremblerais de tous mes membres, dit en riant Mme du Garnac; mais pour le moment les rôles sont changés, et c'est moi qui pourrais faire ton procès...

— Je le veux bien.

— Tiens, ne dirait-on pas le chêne de la forêt de Vincennes? Regarde... Tout est pour le mieux!...

Du geste elle montrait un arbre touffu, au pied duquel le talus, recouvert de fin gazon, formait un siège naturel.

— Si nous nous reposions un instant?

— Bien volontiers.

La mère et le fils s'installèrent agréablement; mais Richard, profitant de la pente du terrain, s'arrangea de façon à être pour ainsi dire aux pieds de sa mère, et, comme aux jours de son enfance, il appuya sa tête blonde sur les genoux maternels. Mme du Garnac caressa avec amour ces beaux cheveux frisés dont elle était si fière, et reprit en souriant, mais sur un ton sérieux:

— Vraiment, mon ami, je te gronderais bien fort, si je ne te voyais malheureux... Est-il possible que tu sois assez peu raisonnable pour vouloir épouser une jeune fille sans fortune, sans position, sans famille?

— Mais pas sans nom, au moins?... Savez-vous, ma mère, que Mlle de Boisfleury ne peut que perdre en échangeant le sien!

— Je te l'accorde... Je veux même croire que cette alliance nous flatterait infiniment... Mais hélas! un nom ne suffit pas, toujours!...

— Mais elle est jeune, jolie, charmante bonne!...

— Que tu es donc enfant, mon pauvre Richard! Ces qualités sont précieuses, elles peuvent concourir au bonheur; elles en sont même la base... Cependant il faut aussi regarder le côté positif de la vie. Penses-tu qu'avec ton modeste traitement tu pourras subvenir à tous les frais, à toutes les charges d'une nouvelle famille?

— Vous croyez?

— C'est impossible! Et te ferais-je l'abandon de ma fortune personnel, que ta position serait loin d'être brillante...

— Je ne vous demande pas cela, mère chérie... Mais ne m'avez-vous pas dit vous même bien souvent que l'argent ne faisait pas le bonheur? N'avez-vous pas blâmé, devant moi, ces mariages où la dot tient lieu de tout?

— Certainement, j'ai dit cela, et telle est encore mon opinion. Partout il ne faut pas aller aux extrêmes. Penses-tu que tu ne puisses pas être heureux parce qu'une jeune fille t'apporterait une dot en rapport avec son éducation? Toi-même ne souffrirais-tu pas si je consentais à ta folie et si tes revenus ensuites n'étaient pas suffisants pour faire honneur à ton nom? Si enfin tu n'épousais Mlle de Boisfleury que pour lui imposer mille privations, mille sacrifices?... La rendre malheureuse, en un mot!

C'était la corde sensible que Mme du Garnac, en diplomate consommée, venait de faire vibrer... A ce dernier argument de sa mère, Richard baissa la tête et resta absorbé dans ses réflexions...

Le silence donc ne fut troublé que par les habitants du vieil arbre, qui regaguaient leur palais aériens en envoyant aux cieux, avant de s'endormir, leurs joyeuses chansons. Lorsque toutes les petites têtes furent repliées sous leur aile, le calme se fit profond, mystérieux, dans le vallon fleuri. Le crépuscule avait remplacé les feux étincelants du soleil, et le jeune homme, plongé dans une rêverie douloureuse, ne remarquait rien, ne voyait rien, ne songeait même pas au retour. Il se répétait à lui-même pour la dixième fois, peut-être:

"Dire que c'est une misérable question d'argent qui s'oppose à mon bonheur! Pourtant ma mère a raison... mille fois raison... Que faire alors?"

De son côté, Mme du Garnac se demandait s'il n'était pas trop tard pour détourner son fils de ce qu'elle appelait "une folie". Elle agissait en mère prudente, mais elle souffrait de la contrariété qu'elle imposait à ce fils tendrement aimé. Devenue veuve, alors qu'il n'avait que quelques années, l'épouse désolée avait fait taire sa douleur inconsolable, pour sourire à l'enfant insouciant qui avait besoin, pour se développer, de soins continuels, de douce gaieté. L'amour maternel, seul, avait pu remplir le vide de ce cœur, sécher ses larmes, et c'était avec passion qu'elle aimait son fils. Elle vivait de sa vie, souffrait de ses souffrances, jouissait avec lui et par lui; aussi la tristesse de Richard plaidait plus éloquemment sa cause que toutes les considérations possibles...

Cependant à l'école du malheur, Henriette du Garnac avait puisé une grande énergie de caractère, une force de volonté surprenante chez une femme. Malgré ses préoccupations et la violence qu'elle se faisait à elle-même pour s'opposer aux projets de son fils, elle resta parfaitement maîtresse de ses sentiments et frappa amicalement sur l'épaule du jeune homme, lui disant gaiement;

A suivre

Chronique de la Province

STE-ELIZABETH

22 Janv. —Les paroissiens de Ste-Elizabeth, ont eu le plaisir d'entendre une conférence par le Révérend M. Jolys, curé de St-Pierre, sur le voyage qu'il a fait l'année dernière, en compagnie de M. Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, de Winnipeg.

Pendant plus de deux heures, le savant conférencier, nous a fait voyager par l'imagination au Japon et en Chine.

Il nous a fait voir, avec cette clarté d'expressions qu'on lui connait, le Japonais, comme peuple, avec son fanatisme religieux, en nous donnant en même temps des explications sur ce culte idolâtre du Boudhisme.

Il nous a aussi fait connaître les défauts de cette race de faux bonshommes.

Sur la Chine, le conférencier nous à raconté des scènes vécues du massacre de la guerre des Boxeurs. Il nous a fait voir, à notre grande surprise, un pays agricole très riche et une race de travailleurs.

Le tout émaillé de bons mots et de réparties fines, comme seul sait en trouver M. le curé de St-Pierre.

La prochaine fois que nous aurons le plaisir d'entendre M. Jolys sur la suite de son voyage, nous espérons qu'il nous parlera un peu de la France, que beaucoup d'entre nous ne connaisse pas assez.

Le matin, M. Jolys a chanté la grand'messe, et dans un sermon très intéressant et très instructif, nous a fait visiter les lieux saints habités par la Sainte-Famille, dont l'Eglise célébrait la fête ce jour-là.

Nous disons de tout cœur, au Révérend M. Jolys, merci et à bientôt.

COMMUNIQUÉ

Les lords et le Home Rule

M. John E. Redmond donne l'assurance à ses partisans que le veto des lords sera aboli avant les fêtes du couronnement.

Comme il est à peu près certain qu'il n'y aura pas de nomination de lords libéraux d'ici là, il faut donc conclure que la Chambre des Lords elle-même votera sa propre déchéance, en conformité avec le sentiment populaire qui deux fois s'est manifesté, faiblement il est vrai, contre elle et son autorité.

C'est une révolution qui s'opère ainsi dans la vieille Angleterre, sans secousse mais non sans regret.

Le pouvoir modérateur de la Chambre des Lords disparaitrait et elle ne conservera, à part son caractére aristocratique qu'un pouvoir de suspention des mesures législatives qu'elle croira nuisible au bien du royaume.

M. Redmond annonce aussi que le Home Rule suivra de près la défaite des Lords.

Mais la chose ne parait pas très sûre, car le chef nationaliste irlandais croit devoir ajouter que si, par hasard, le gouvernement hésitait à donner justice à son pays, il serait immédiatement renversé par ses alliés d'aujourd'hui.

L'Evénement

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIERE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.